Paiement	
Charte	
Licence	
Bons CAF/PASS'SPORTS	

Fiche d'adhésion groupe Espoir

Saison 2023-20234

L'adhérent

MERCI D'ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

Nom : _____ **Prénom** : _____

Date de naissance : _____/_____/_____

Adresse : _____

Code Postal _____ **Ville** : _____

Téléphone: _____ **Portable** : _____

Email : _____@_____

Pour l'adhérent mineur :

Nom et prénom du responsable légal : _____

Adresse si différente : _____

Téléphone du père : _____ **téléphone de la mère** _____

Email : _____@_____

Lieu	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Romilly S/Seine	19h45 → 21h30		20h00→ 21h30		
Nogent S/Seine		19h45→21h30		19h45→21h30	13h30→14h45

□ Cotisation annuelle pour **3 à 4 séances max par semaine**, tarif : 160**€**

□ Nouvelle Inscription : **160€**

Le règlement total : _____ **€**

Nombre de chèques et leur somme (en 3 fois maximum) : 1 :……....€ ; 2 :……..….€. ; 3 :……..€

Autre moyen de paiement (à préciser) : _____

Réduction accordée (à préciser) : _____

A partir de la 3ème inscription pour un même foyer: réduction de 20 €

Rappel du règlement intérieur : **Un remboursement, même partiel, en cours d'année ne pourra être effectué.**

Justificatif de règlement ☐ oui ☐ non *Mettre une croix dans la case choisie

Rappel important du règlement intérieur

Article 10 – Compétitions

Selon leur catégorie et leur niveau, les nageurs seront convoqués par leur entraîneur pour participer à des compétitions amicales et/ou officielles.

Tout nageur ne venant pas s'entrainer régulièrement ne sera pas convoqué aux compétitions (minimum 2 entrainements par semaine).

Les nageurs ayant réalisés les temps qualificatifs imposés seront systématiquement convoqués aux compétitions officielles départementales, régionales, nationales et autres.

Les parents ou les nageurs devront répondre, dans les plus brefs délais, par la positive ou la négative, à toute convocation qui leur aura été adressée par mail uniquement.

En cas de problème médical imprévisible, le nageur devra signaler son forfait à l'entraîneur dans les plus brefs délais et lui fournir un certificat médical, avant le début de la compétition, afin d'éviter les pénalités financières au Club.

Tout nageur absent à une compétition sans justification et sans avertissement, devra participer à l'amende demandée par l'Organisateur de la compétition.

Lors des compétitions, les nageurs devront porter la tenue du club (maillots, bonnets, tee-shirt …).

Droit à l'image et autorisation parentale

Tout adhérent autorise/ n'autorise pas **l'ENRN** à utiliser, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation aux entraînements, compétitions et autres manifestions sur lesquelles il pourrait apparaître, ainsi que sur tout support y compris les documents promotionnels ou publicitaire, site internet, page FB et/ou Instagram du club

Tout responsable légal autorise/ n'autorise pas **l'ENRN** à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence, et à transporter les nageurs en véhicule particuliers ou de location en cas de déplacement en compétitions ou activités annexes.

Je confirme avoir pris connaissance des informations relatives à mon adhésion et du règlement intérieur et, autorise **l'ENRN** à me licencier auprès de la fédération Française de Natation.

Date et signature :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE